



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Ministero
dell'Economia
e delle Finanze**

Rome, 19 mars 2021
N°803

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le ministre Daniele Franco rencontre le ministre Bruno Le Maire, le plan de relance et le G20 au centre des discussions

Le ministre de l'économie et des finances, Daniele Franco, a rencontré aujourd'hui au siège du Ministère de l'Economie le Ministre français de l'Economie, des Finances et de la Relance, Bruno Le Maire.

La rencontre entre les deux ministres a été l'occasion d'un échange de vues fructueux sur les plans nationaux de relance et de résilience italien et français ("France Relance") pour relancer l'économie et investir dans la transition écologique et numérique.

L'un des sujets au centre de la réunion a concerné les dossiers européens, à commencer par la mise en œuvre au plus tôt du plan de relance européen et des décaissements associés, la coordination des politiques budgétaire et le renforcement de la zone euro.

Les deux ministres ont également abordé les thèmes au centre de la réunion du G7 qui vient de s'achever, dans la perspective également de la prochaine réunion ministérielle du G20, que le ministre Franco présidera le 7 avril avec le gouverneur de la Banque d'Italie, Ignazio Visco.

Au centre du débat du G20, on retrouvera les questions liées à la crise sanitaire, la relance de l'économie mondiale, qui ne peut faire l'impasse sur le soutien aux économies les plus vulnérables.

Dans un esprit renouvelé de multilatéralisme et de coopération internationale, les deux ministres ont réitéré leur engagement commun à soutenir les priorités du G20 dans la lutte contre le changement climatique et dans la définition de nouvelles règles mondiales de fiscalité internationale, en particulier pour relever les défis posés par l'économie numérique, dans le cadre des négociations en cours au niveau de l'OCDE pour un accord d'ici juillet.

Contact presse :

Cabinet de Bruno Le Maire

01 53 18 41 13

presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr